



**Présents :**

L'ensemble des Conseillers et  
R.SCELO, M.TIGNON, C. USUREAU,  
C. OGER, JP OLIVARES

**Absents :**

Flavie GIET, Cédric AUDOUIT,  
Alexandre DANIEAU et R. MARCHAND

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 21 SEPTEMBRE 2013

### **① APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU**

### **② TOURNOI INTER-SPORTS**

Les enfants étaient très contents du tournoi et souhaitent le refaire tous les ans.

### **③ RENCONTRE INTERGENERATIONNELLE**

Une rencontre est prévue pendant la semaine bleue, le mercredi 23 octobre de 14h00 à 17h00 au Pôle Séniors.

Nous avons préparé les invitations afin de réunir les résidents du pôle, le Club de la Gaieté et les grands-parents des élus.

Après discussion, voici le programme de la journée :

- Echange par petits groupes,
- Préparation de la pâte à crêpes,
- Jeux de société,
- Dégustation des crêpes.

### **④ AIDE AUX ENFANTS MALADES**

Après consultation auprès de l'association « Enfance et Hôpital » nous avons reçu la liste des besoins pour les enfants :

- Crayons feutres,
- Colle,
- Peinture,
- Cahiers de coloriage,
- Pâte à modeler,
- Perles à repasser,
- Perles à enfiler,
- Sable coloré,
- Feuille quadrillée autocollante...

Les enfants ont préparé le courrier qui sera distribué dans les écoles afin de recevoir des dons. Nicolas et Noan seront chargés de distribuer les courriers à l'école publique et Mélissa et Paco à l'école privée.

## **5** DISTRIBUTION DES POMMES

La distribution des pommes se fera pendant la semaine du goût du 14 au 20 octobre prochain. Nous avons sélectionné les mêmes variétés que l'année précédente : Melrose et Jubilé. Les conseillers adultes ont pris la décision de faire la visite d'un verger tous les deux ans, afin d'éviter que les élus fassent deux années consécutives la même visite.

## **6** GASMA

Nous avons distribué aux enfants les réponses des courriers de Gasma. Vous pouvez préparer un courrier pour le prochain CME que nous leur transmettrons en fin d'année.

Pour rappel : le CME avait donné son accord pour une participation financière de 1 471 € pour la réhabilitation du forage de l'école. L'association SOS SAHEL a reçu un devis actualisé car il faut rajouter des frais (analyse physico-chimique de l'eau du forage pour s'assurer de la qualité de l'eau et également la matérialisation de la visibilité de l'action par la confection et la pose d'une plaque d'identification avec le logo de St Léger). Le CME prendra en charge le surplus 885 €.

**PROCHAIN C.M.E. ➔ le SAMEDI 23 NOVEMBRE 2013 à 10H30.**

*Pièce jointe : diaporama de présentation*